

# Compte Rendu (Comité Directeur)

## Comité Régional d'Ile de France

### Tir à l'Arc.

**SAMEDI 21 OCTOBRE 2006 à RUEIL MALMAISON**

#### **Présents :**

##### *Mesdames :*

Josiane DI MEO (l'après-midi), Marie Pierre JOUBERT, Maryse TAILLEBOIS (l'après-midi).

##### *Messieurs :*

Yves ALBERT, Marc DEFOOR, Christian DELOBELLE, Guillaume DUBORPER, Jean Claude DUFOUR, Jean Yves FLEURANCE, Christian HEZELY, Raphaël HODOROABA, Maurice LANGRY, Jean Marie LEMERCIER, Patrick LEMESLE, Philippe LETARTRE, André PRIEUR, Christian SIMEONI.

#### **Excusés :**

##### *Madame :*

Nathalie MEAUX.

##### *Messieurs :*

Guy BERNIN, Cédric GIRARD, Alain GUZMANN, Jean Luc HERMENT, Patrick JEAN, Maurice PELLEQUER.

#### **Informations:**

##### *Démission de Brigitte GALLET*

Le président informe avoir reçu la démission de Brigitte GALLET du comité directeur.

##### *Prix des stages*

Le Président a fait augmenter le prix des stages de masse. Ils sont passés de 250 à 350 euros. Sur les deux premiers stages de l'année nous sommes en déficit d'environ 5 000 euros, sans compter le salaire de Michel VICOMTE. Ce sont des stages ouverts à tous les jeunes archers.

##### *Centre de Chennevières*

Le Président de la F.F.T.A a envoyé une lettre à la Jeunesse et au Sport, dans laquelle il s'étonnait que le Comité Régional se soit désengagé de Chennevières. Il avait également envoyé une lettre au Conseil Régional.

Le Président a été convoqué le 20 octobre après-midi, et s'est rendu à la convocation avec le Secrétaire Général, Patrick LEMESLE. Ils étaient face à trois personnes du Conseil Général du Val de Marne, Messieurs AUBIN et PELLEQUER pour le COGETARC.

Pour résumer l'entretien, le Conseil Régional, l'Etat et le Conseil Général du Val de Marne ont financé le centre à 100 %. A partir du moment où nous nous sommes engagés (en clair selon une lettre d'Alain ROSSI qui était le Président du Comité Régional en novembre 2000), ils s'appuient sur cette lettre d'engagement. Par contre, à aucun moment Alain ROSSI n'a demandé un vote ni des membres du Comité Directeur d'alors, ni lors d'une Assemblée Générale.

Les propositions doivent être faites pour mi-décembre. Il y a toujours le problème du nombre de voix dans le COGETARC. Le Conseil Général du Val de Marne tient à ce que l'association soit composée de 5 membres du Val de Marne et comme il y en a 2 de la Fédération, il ne nous reste que 3 voix, donc nous serons toujours minoritaires pour toutes les décisions même si elles engagent nos finances. Nous nous devons de garder notre indépendance.

Une réunion de concertation et de mise au point sera faite entre les différents entités composant le COGETARC afin d'étudier les difficultés de fonctionnement et de faire des propositions. A ce titre, une commission composée ; du président CRIDF, secrétaire général, secrétaire adjoint assisté du président CD 77 Jean Marie LEMERCIER et de Christian DELOBELLE, sera chargée d'étudier le fonctionnement de Chennevières du point de vue du comité régional.

Si ce centre a une étiquette régionale, il faut que les départements soient associés.

#### **Vote :**

Sur le fait que nous gardions notre autonomie et que nous restions totalement indépendants :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### *Suppression des niveaux :*

Au championnat de France 3D par équipes départementales la question a été posée à Maurice PELLEQUER qui a dit que c'était une décision du Comité Directeur de la Fédération.

Le Président de la Fédération a dit qu'ils avaient très mal communiqué à ce sujet et que les régions et les départements pouvaient continuer à faire des niveaux.

Lorsque Patrick LEMESLE a reparlé de ce problème à Maurice PELLEQUER, celui-ci a répondu que c'était le Comité Directeur fédéral qui avait pris cette décision, sur sa proposition.

### *Déclassement du Club de Fontainebleau*

Nous avons reçu pour information une lettre de la Fédération, adressée à Nicole QUEHEN, Présidente de Fontainebleau. Son équipe a été déclassée de la D2 à cause de deux transferts.

Il avait été dit par la Fédération que la ligue était seule juge pour accepter ou non les transferts de messieurs RIFAUULT et DEMICHEL. L'un était dans les normes quant à l'autre, l'archer étant en déplacement à l'étranger, il n'avait pas tiré pour son club (Sarcelles) depuis un an. Donc pour nous, cet archer n'était pas considéré comme ayant effectué un transfert récent.

La lettre de la Fédération fait passer la ligue et Fontainebleau pour des tricheurs. Nous contestons la décision de la Fédération et demanderont si nécessaire l'arbitrage du tribunal du sport.

### **Arbitres :**

Lors du Comité Directeur du 19 novembre 2005, Arbitres, le COREFA a été créé. Jean Yves FLEURANCE en est le Président et la mise en place est effectuée avec Thierry de FRANCE.

L'arbitre responsable des championnats régionaux sera le délégué technique.

### **Formation :**

Les journées pour les formations fédérales ont lieu les 21 et 22 octobre. En ce qui concerne la procédure pour entrer en formation Initiateur (évaluation des archers), elle est déjà en application au Comité Régional. Cela permet d'avoir une formation avec un groupe homogène. Il y avait trop de disparité dans la formation.

L'évaluation est faite sur une demi-journée : QCM, entretien et test technique. Ainsi une partie de l'examen sera allégée. Les départements 77, 93, 94 et 78 ont déjà mis en place ces tests. Sur tous les stagiaires, 4 ont échoué. Ils n'avaient pas suivi le stage Archer avant. Nous avons proposé qu'ils le suivent et qu'ils soient ensuite réévalués. Il faut aider les archers à acquérir les compétences voulues.

Il faut avoir deux ans de licence pour suivre le stage initiateur. Il serait nécessaire d'avoir une dérogation donnée par l'entité régionale pour inscrire quelqu'un avant trois ans de licence, surtout en cas de création d'un nouveau club.

Nous aimerions aussi qu'il y ait une reconnaissance financière des entraîneurs niveaux 1 et 2, au même titre que les arbitres.

Tee-shirts : la Fédération a envoyé un document à remplir dans un délai assez court. Trois départements ont répondu, donc il n'y aura des tee-shirts que pour ces trois départements.

### **Sportive :**

Tous les clubs qui étaient dans les DR l'année dernière ont reçu un e-mail et la date limite d'inscription est le 30 octobre.

La commission sportive propose qu'un archer qui s'inscrit à un championnat régional et qui ne vient pas aura 2 ans de suspension aux différents championnats régionaux, sauf cas de force majeure évidemment.

**Vote :** pour cette mesure :

Pour : 12

Abstention : 1

Contre : 0

### *Inscription des concours au calendrier fédéral*

Elle est fixée à 30 euros à partir du prochain calendrier salle réparti comme suit :

- 4 euros pour le Comité Départemental
- 3 euros pour le Comité Régional
- 23 euros pour la Fédération (comme actuellement)

**Vote :**

Pour à l'unanimité

## *Finale des divisions départementales*

Fin janvier ou février il faudrait connaître les divisions, il faut que chaque département envoie dès février la composition de sa DD. Prévoir dans la mesure du possible les compétitions seulement le dimanche.

En 2006, 24 équipes étaient présentes ce qui a engendré beaucoup de matchs, donc beaucoup de flèches tirées plus qu'en D1

A partir de 2007 :

- En CLH : 20 équipes sélectionnées pour les qualifications, 16 resteront pour les poules finales 4 poules de 4

- En CLD : 10 équipes sélectionnées pour les qualifications, 8 resteront pour les poules finales 2 poules de 4

- En COH, 10 équipes sélectionnées pour les qualifications, 8 resteront pour les poules finales 2 poules de 4

A partir de février chaque département envoie les classements de ses équipes. Fin février réunion de la commission sportive pour définir les quotas

## **Jeunes :**

Le règlement des DR a été envoyé à chaque club. Pour le moment nous n'avons que 2 clubs inscrits en DR Jeunes. Cette DR n'est viable que s'il y a au moins 4 équipes. Un nombre inférieur d'équipe entraînera sa suppression.

Récompenser les archers des meilleures équipes par un bon d'achat de matériel.

Le Comité Directeur propose que la commission jeune statue sur le fait que le règlement stipule « la fille tire une volée sur chaque match au minimum. Si la commission jeune est d'accord sur cette proposition, elle sera avalisée lors de la réunion de bureau du 6 novembre.

La commission jeune propose un challenge global des trois catégories. Ce sera un challenge sans nom particulier. Guillaume DUBORPER propose qu'à l'issue de la détection tous les jeunes qui n'ont pas été retenus puissent participer à un regroupement. Pour cette année ce pourrait être sur la Francilienne à Pontoise. Voir avec Thierry de FRANCE si c'est possible.

## *Détection :*

En ce qui concerne la détection, il y a un article sur le site. L'année dernière 35 jeunes évalués ont été laissés « dans la nature ». Bilan de la détection sur deux ans :

- 2004-2005 : 5 départements et 64 jeunes ont participé
- 2005-2006 : 7 départements et 50 jeunes

Participation au championnat régional :	2004-2005	0 / 25
	2005-2006	7 / 15
Participation à 3 2x70 :	2004-2005	0/25
	2005-2006	5/15

Il faut aider les départements ayant des jeunes qui n'ont pas été retenus lors de la détection. Il faudrait mettre un cadre de l'ETR à disposition, soit dédommager financièrement le cadre du département pour aider les groupes de jeunes.

## *Spécial jeunes :*

Il y aura deux compétitions. La commission propose d'enlever les jeunes « master » (15 archers par département). A la charge des départements de présenter des archers dans leur niveau. Il faut que la prochaine commission jeune trouve des planchers. Il n'y a aucune règle de mutation pour les jeunes.

Dans le Val d'Oise est organisé un parcours 3D jeunes de découverte, ouvert aux autres départements.

Les prochains ACJ seront organisés par la Seine et Marne.

## *Francilienne Jeunes :*

Il faut que les inscriptions pour la Francilienne soient faites rapidement car la première compétition se déroulera le 3 décembre à Chennevières, la deuxième le 6 mai 2007 sera à Pontoise.

Dans le classement des équipes il y aura le score de la fille et les scores des deux meilleurs garçons. Le problème se pose pour les matches car alors il faut que la fille tire à tous les stades :

La commission jeune propose qu'en arc classique la présence d'une fille soit obligatoire dans l'équipe de 4.

**Vote :**

Pour : 0

Contre : 10

Abstention : 3

**Divers :**

Le Conseil Régional ne donne pas de subvention pour les championnats de France.

Président de jury d'appel :

- Francilienne Jeunes à Chennevières le 3 décembre 2006: Jean Marie LEMERCIER
- DR Jeunes à Montlhéry le 10 décembre 2006 : Maurice LANGRY
- DR jeunes à Vauréal le 13 janvier 2007 : Christian SIMEONI
- DR jeunes à Vauréal le 14 janvier 2007 : Josiane DI MEO
- Championnat régional salle à Gennevilliers les 10 et 11 février 2007: Patrick LEMESLE
- Francilienne Jeunes à Pontoise le 6 mai 2007 : Christian SIMEONI
- Championnat régional Beursault à Chennevières le 8 mai 2007 : Raphaël HODOROABA.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion s'est terminée à 16 heures.

Christian HEZELY  
Président.

Patrick LEMESLE  
Secrétaire.